



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Velette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en informe ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Jeudi 4 Juillet 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Vienne, le 15 juin. — Le nombre des recrues que doivent fournir les états héréditaires de la maison d'Autriche est de 18000. On sent bien que ce nombre est fort au-dessous de ce qu'il en faut pour remplir le vuide que la guerre met dans les corps ; mais il faut faire attention que l'on y pourvoit aussi par des enrôlemens volontaires, qui, jusqu'ici, se sont fait avec beaucoup de succès. D'ailleurs, il n'est question ici ni des recrues fournies par la Hongrie, ni de celles que l'on tire de la Gallicie. Les états de Hongrie, au moment même où ils ont fait marcher 6000 hommes de troupes nationales, se sont mis en mesure de se procurer, par voie d'engagemens, pareil nombre de recrues destinés à recompléter le corps. Quant à la Gallicie, elle en fournit à 37 régimens allemands, et ne s'épuise point ; c'est, pour nous, une excellente pépinière d'hommes que cette Gallicie. A la fin de novembre de l'année dernière, les rôles de la conscription militaire y portoit à 72,000, le nombre des hommes propres à porter les armes : et quand on dit propres à porter les armes, c'est en l'entendant de l'âge fixé, et de la taille requise ; ce qui, en cas de nécessité, présente une

latitude des plus satisfaisantes. Il est juste d'ajouter que les Galliciens sont intelligens, faciles à dresser, robustes et endurans, de même que d'une fidélité rare, et d'une taille fort avantageuse. Les régimens où ils servent composent de ces gens-là au moins le tiers de leurs grenadiers.

De Calsruck, le 20 Juin. — Les puissances coalisées contre la France, après avoir épuisé leurs finances et celles de leurs sujets, sont forcées de recourir aux emprunts pour soutenir encore quelque temps une guerre désastreuse. On assure qu'à Amsterdam il y a actuellement un emprunt de 5 millions de florins de Hollande, pour la cour de Prusse, un emprunt de deux millions pour celle de Vienne. Les Etats-unis de l'Amérique font aussi un emprunt de trois millions, mais qui n'est pas destiné, comme les précédens, à propager les malheurs de l'humanité.

Francfort, le 22 juin. Les Français doivent avoir quitté dans la nuit du 18 au 19 le village de Weissenau, qui étoit dominé par des batteries autrichiennes. Le Rhin qui croît beaucoup les obligera vraisemblablement d'évacuer sous peu les îles du Rhin, postes assez importants,

que les inondations les empêcheront de conserver.

Ces petits évènements tout-à-fait simples et peu conséquens, ne laissent cependant pas de fournir matière au fanfaronades des prussiens qui sont maîtres en cette partie. Ils haïssent cependant en général les émigrés plus que les patriotes, vraisemblablement par envie parce que le roi a pris plusieurs de ceux-là à son service.

Dimanche dernier nous vîmes passer par ici 180 prisonniers français qui seront conduits dans le pays d'Anspach. Beaucoup d'entre eux ressemblent à la misère en nature tant ils sont mal équipés. N'y auroit-il pas moyen de leur faire passer des secours de Strasbourg ? ils les méritent en vérité. Sans argent, sans amis, et presque sans espérance ! Voilà donc de vos compatriotes, des défenseurs de la patrie délaissés, et en partie encore blessés ! Je ne doute point que des hommes qui savent aussi bien parler que les Français, n'agissent de même. Je vous somme donc, citoyen, de faire votre possible pour soulager vos malheureux frères d'armes. Il vous sera facile d'y parvenir au moyen de vos sections, et de vos sociétés populaires, et votre correspondance vous fournit assez d'occasions pour faire parvenir ces dons fraternels à sa destination. Quelle douce satisfaction pour moi si mes sollicitations pouvoient contribuer à cet acte de bienfaisance ! Les biens de la fortune n'ont de prix qu'autant qu'on en fait jouir ceux qui en manquent. Vous saviez cela par votre propre expérience avant que d'être républicain.

Du Bas-Rhin, le 21 juin. — Le 15 de ce mois, 400 Français de la garnison de Sarre-Louis ont surpris les avant-postes autrichiens à Faba et Sinz, où ils ont fait prisonniers cinq dragons du régiment de l'archiduc Joseph ; mais, à l'approche des Autrichiens avertis, ils se sont retirés dans le bois de Schwartzbruch, où on leur a tué deux hommes et fait deux autres prisonniers.

La tranchée devant Valenciennes, à laquelle on a mis 4500 travailleurs, s'est ouverte dans la nuit du 13, entre onze heures et minuit ; pour tromper la vigilance des assiégés, les gardes du camp furent chargées de crier sans discontinuation : *halte ! qui vive ? parrouille !* les feux

du camp furent multipliés ; et il fut défendu sous grosse peine de fumer et de parler à haute voix. Dès les 3 heures du matin du 14, les travailleurs étoient à quatre pieds dans la terre. Alors vint de la part des Français, qui s'aperçurent de l'opération, une grêle de bombes, de grenades, d'obus ; mais l'effet n'y répondit pas : il n'y eut que 7 travailleurs de tués, et 13 de blessés. De la nuit du 14 jusqu'au 15, il y en a eu seulement 11 de tués, et 8 de blessés.

FRANCE.

De la commune d'Orbais, à la convention nationale.

Citoyens, des complots tramés dans l'obscurité, et dont on comptoit parmi vous les plus ardens moteurs menaçoient le berceau de la république. Nos frères de Paris se sont levés une troisième fois ; vous avez parlé, et les projets des conspirateurs se sont évanouis, et le vœu des vrais républicains a été comblé.

Mais ce n'est pas assez d'avoir expulsé de votre sein ceux qui, chargés par nous d'assurer les bazes de la liberté et de l'égalité, ne travailloient au contraire qu'à en saper les fondemens ; vous devez dévoiler leur forfait aux yeux de l'univers entier ; s'ils sont coupables, livrez-les au glaive vengeur de la justice ; mais s'ils avoient été calomniés, hâtez-vous de leur rendre parmi vous la place que notre confiance leur avoit assignée.

Achevez, citoyens, l'édifice d'une constitution trop long tems attendue ; donnez à nos enfans une éducation simple et digne d'un peuple libre ; préparez le bonheur de la génération naissante : pour nous, étroitement unis à la convention, toujours soumis à ses décrets, nous ne cesserons d'en assurer l'exécution par nos discours et par nos exemples.

Paris. — Envain les factieux secouent sur cette ville le flambeau de la discorde, et s'efforcent de troubler la paix et la tranquillité dont elle jouit en ce moment. Inébranlable au milieu des plus violens orages, elle sait mépriser les efforts impuissans des traîtres qui empruntent le masque du patriotisme pour servir leurs sinistres projets. Envain ils cherchent à l'inquiéter sur l'état des subsistances : les précautions du conseil de la commune, la confiance du peu-

ple, détruisent en un instant les mauvaises impressions que leurs sourdes menées ont tâché de faire naître. Envain ils lui présentent sous un aspect défavorable, un gouvernement qui feroit le bonheur de tous, s'ils ne le traversoient par toutes sortes de moyens. C'est sur-tout sur la coalition des départemens armés contre Paris, qu'ils fondent leur espoir. Les scélérats! c'est dans le combat à mort entre leurs frères, qu'ils veulent retrouver le bonheur. Tigres avides du sang, voilà donc votre félicité! Mais, loin de vous rendre à ces suggestions atroces, frères de tous les départemens, levez-vous tous et marchez; mais que ce soit l'olivier à la main, et pour embrasser vos frères; réunissez-vous sous l'étendard de la gloire, volez contre nos ennemis communs. Quoi, tandis que vos parens, vos frères, vos amis exposent leurs jours pour le salut de la patrie, pour vous-mêmes, pour le soutien de vos droits, de votre liberté et de vos propriétés, vous iriez en aveugles, servir les projets de vos féroces ennemis, et faire une guerre cruelle à vos frères! y avez-vous bien pensé! Ne voyez-vous pas encore le piège affreux dans lequel on vous plonge! Et vous pourriez voir de sang-froid le fils armé contre le père, le frère contre le frère, les sentimens les plus doux et les plus naturels, méconnus et foulés aux pieds! Non, non, vous êtes toujours des Français, et c'est en dire assez. Bientôt le prestige cessera, le voile ténébreux dont vos ennemis vous ont couvert les yeux, va se déchirer, le masque tombera, et vous connaîtrez tout l'odieux du faux patriote qui avoit usurpé votre confiance. Loin de nous traiter en ennemis cruels, nous nous embrasserons comme de bons frères.

Déjà plusieurs départemens ont reconnu leur erreur, et les nombreuses adresses qu'on lit journellement au conseil-général de la commune, nous assurent des dispositions fraternelles et du secours de maintes communes. Parmi cette foule d'adresses, on distingue celle de Reims et de Rocroi. Après avoir assuré de leur patriotisme et de leur attachement à la constitution, ils disent que s'ils sont forcés de marcher sur Paris, ce sera pour se joindre aux Parisiens, et retrasser avec eux nos ennemis communs. Puissent tous nos frères partager ces sentimens si naturels aux Français, et que ne pourront jamais

détruire la perfidie et la scélératesse de nos ennemis intérieurs.

§ L'acte constitutionnel a été lu hier dans toutes les assemblées primaires de la ville de Paris, et acceptée au milieu des applaudissemens. Le canon a été tiré en signe de réjouissance.

L'aveuglement des ennemis de la république française est inconcevable. De tous côtés ils sont battus; de tous côtés, on voit triompher la cause de la liberté, et cependant les rois coalisés, feignant de n'avoir rien à craindre de la part du peuple Français, au nom seul duquel ils tremblent, publient ou font publier des manifestes qui ne produisent pas plus d'effet que celui de Brunswick n'en a produit l'année dernière.

§ Le citoyen Boulanger de la section de Popincourt, annonce au conseil qu'il est inventeur d'une nouvelle artillerie volante, qui brûle et empoisonne les bataillons contre lesquels elle agit.

Renvoyé à la commission des armes.

Arrêté pris par le conseil, en vertu d'une lettre du comité public.

1°. La lettre du comité du salut public, adressée au citoyen maître de Paris le 27 du courant, sera imprimée, affichée et envoyée aux 48 sections, avec une adresse contenant la nécessité de fournir le nombre de citoyens déterminés par l'état ci-après.

2°. Il partira de Paris sous 8 jours, à compter de la notification du présent arrêté, dix-huit cents hommes, lesquels seront organisés en compagnies, et formeront 2 bataillons.

Ces deux bataillons, destinés seulement à ramener le calme, faire respecter par la ville d'Evreux la loi et les autorités constituées, à fraterniser avec les bons citoyens, enfin à rétablir et protéger la circulation du commerce et l'arrivée des subsistances à Paris, ne seront pas tenus d'être en uniforme, mais seulement armés.

4°. Ces deux bataillons auront à leur tête chacun une compagnie de canoniers, avec 2 pièces de canons.

5°. Ils iront à Evreux, et y resteront jusqu'à ce que nos frères aient juré avec eux, l'unité et l'indivisibilité de la république française.

6°. Chaque section fournira la quantité de

citoyens déterminés par la liste, lesquels ne seront admis à faire partie de cette expédition, qu'en justifiant de leur carte civique.

7°. Les sections rendront compte, jour par jour au conseil-général, du résultat de leur opération.

8°. Les citoyens composant cette expédition, auront le même paie que les citoyens volontaires de la république, et leurs femmes et enfans jouiront, pendant leur absence, des mêmes avantages accordés aux femmes et enfans des citoyens volontaires sous les armes.

9°. Quatre commissaires du conseil-général de la commune marcheront en tête de ces bataillons.

10°. Enfin, les 400 hommes demandés par le ministre de la guerre ces jours derniers, dans les sections de Paris, pour aller au Pont-de-l'Arche, Vernon et Passy, sont compris dans les 1,800 hommes demandés par le présent arrêté.

CONVENTION NATIONALE.

PRÉSIDENTE DE THURIOT]

Séance du Mercredi 3 juillet.

Les premiers momens de la séance ont été consacrés à la lecture de plusieurs adresses d'adhésion à la révolution du 31 mai.

Les citoyens de la ville de Salm, nouvellement réunis à la république, et dignes par leurs principes d'être naturalisés français, ont joint aux plus vifs témoignages d'approbation, l'offre d'un don considérable déposé aux dépens du département des Voges, en faveur des généreux soldats qui gardent au prix de leur sang le précieux dépôt de la liberté.

Le département de Lot, le plus grand nombre des administrateurs de Nogent-le-Rotrou, le district de Gan et beaucoup d'autres, ont abjuré les sentimens de division qu'ils avoient d'abord fait éclater, et viennent se rallier à la convention.

Le département de l'Ain arrête les troupes destinées pour la Vendée.

Le Calvados est en marche, et Bordeaux, Marseille, Aix, Montpellier, Grenoble, ont fait contre Paris une coalition liberticide.

La commune de Luciennes annonce l'arrestation de la Dubarry. Cette courtisane si funeste à la France, avoit su jusqu'alors, malgré ses liaisons inciviques, endormir la vigilance publique. Son château étoit le repaire de l'aristocratie, et l'on y formoit les projets les plus désastreux contre la liberté.

Le général Custines fait passer une lettre datée de Cambrai le 2 juillet. Il y annonce que nos avant-postes continuent d'être attaqués par l'ennemi, mais que le succès de nos troupes est toujours le même, quoiqu'ils aient à combattre des forces supérieures.

A Pont-à-Marc les Autrichiens ont tenté une entreprise qu'ils ont été forcés d'abandonner sur-le-champ.

A Pontarache, ils avoient l'avantage du terrain et la supériorité des forces; ils ont été contenus. Ils ont perdu beaucoup plus de monde que nous dans cette dernière action.

Le général Custines pense qu'aussi-tôt qu'il sera parvenu à rétablir dans son armée une nerveuse discipline, il montrera aux puissances du Nord combien étoient vaines les prétentions de nous donner la loi.

Les commissaires envoyés à Chartres, écrivent qu'ils se forment entre le Mans et la Fleche, un camp de 12000 hommes bien agueris et résolus d'exterminer les rebelles ou de périr.

Les administrateurs de Noyon, promettent de combattre avec la même vigueur, le royalisme et le fédéralisme, s'il osoit se présenter devant eux.

Ils félicitent la convention sur l'achèvement de la constitution, et demandent qu'elle soit présentée à la ratification du peuple.

La commune de Paris fait passer l'état des prisonniers, il se monte à 1300.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N°. 3
Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année
15 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois. et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.